

APPEL A LA GRÈVE DES SALARIÉ·ES DES MAISONS DE QUARTIER DE SAINT-PIEST A PARTIR DU 23 JUILLET 2026 !

Suite à une première grève en juin 2025 et face à la dégradation continue des conditions de travail et à l'absence de réponse satisfaisante de la Ligue de l'enseignement 69 (FOL 69) aux difficultés rencontrées, nous devons faire entendre nos revendications. L'organisation syndicale ASSO-Solidaires a donc déposé un préavis de grève à partir du 23 juillet 2026 concernant l'ensemble des salarié·es de la FOL 69 affecté·es aux Maisons de quartier de Saint-Priest.

NOS REVENDICATIONS :

- Des effectifs et des moyens humains suffisants pour assurer nos missions sereinement.
- Le pourvoi immédiat des postes vacants pour garantir la continuité des activités et limiter la surcharge de travail.
- Des rémunérations à la hauteur pour recruter et fidéliser des professionnel·les qualifié·es et le passage en CDI des animateur·ices actuellement en CEE.
- Le respect **intégral** du droit du travail et de la convention collective ECLAT.
- L'arrêt immédiat des procédures disciplinaires engagées à l'encontre de notre déléguée syndicale et directrice de la Maison de Quartier Diderot.
- L'arrêt des entraves faites au CSE et au droit syndical. Nous rappelons que **la FOL 69 a été condamnée par le Tribunal Judiciaire de Lyon le 13 octobre 2025, alors qu'elle avait elle-même saisi ce tribunal, pour essayer de ne pas payer une expertise votée par le CSE. De plus, l'Inspection du travail a déjà dû intervenir à plusieurs reprises pour faire respecter le bon fonctionnement du CSE : tentatives de l'employeur de faire cesser les réunions avant que l'ordre du jour soit épuisé, de remplacer une élue titulaire ASSO-Solidaires par une élue d'un autre syndicat, absence d'information-consultation du CSE sur une ré-organisation...** Sans compter les refus de la Direction de répondre aux élu·es et à notre Déléguée syndicale.

NOS VALEURS SONT EN JEU !

Les Maisons de quartier sont des lieux d'éducation populaire. Elles portent des valeurs essentielles : **Respect – Solidarité – Égalité – Écoute – Participation – Émancipation – Dignité**. Ces valeurs sont au cœur de nos métiers et de notre engagement quotidien auprès des habitant·es.

Pourtant, aujourd'hui, un profond décalage est ressenti entre ces principes et les pratiques de l'employeur. Les salarié·es constatent un manque de considération, des décisions unilatérales, une parodie de « dialogue social » et des méthodes de communication inadaptées.

Des exigences toujours plus importantes sans moyens humains ni organisationnels suffisants... ça ne peut plus durer !

Comment transmettre des valeurs de respect, de dialogue et de solidarité aux habitant·es lorsque les salarié·es ne se sentent pas eux-mêmes respecté·es ?

Nous refusons que les impératifs de gestion et le système temps prennent le pas sur l'humain, car les femmes et les hommes qui font vivre les Maisons de quartier sont la première richesse de ce service d'intérêt général.

Sans équipes stables, reconnues et soutenues, il n'y a pas d'éducation populaire possible !

Cette mobilisation est celle de toutes celles et tous ceux qui souhaitent :

- défendre des conditions de travail dignes et respectueuses du droit ;
- préserver la qualité des actions menées auprès des habitant·es ;
- faire vivre les valeurs de l'éducation populaire.

DÉFENDRE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST AUSSI DÉFENDRE LES HABITANT·ES ET LES VALEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE !

NOTRE TRAVAIL A DU SENS.

NOS VALEURS NE SONT PAS NÉGOCIABLES.

ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

RDV JEUDI 23 JUILLET 2026 à 12H30 au 20 rue François Garcin, Lyon 3ème

Le syndicat ASSO-Solidaires

Pour la défense des salarié·es des Maisons de quartier de Saint-Priest

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

Solidaires



**ACTION DES SALARIÉ·E·S
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Syndicat ASSO – Solidaires
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris
contact@syndicat-asso.fr / <https://syndicat-asso.fr>